



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2024-074

PUBLIÉ LE 6 JUIN 2024

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2024-06-06-00001 - Délégation de signature donnée par M. GAL à Mme Christèle VERHAEGHE dans le cadre de la cession au profit de la Commune de VAL DE REUIL (2 pages)

Page 3

EPF Normandie

R28-2024-06-06-00001

Délégation de signature donnée par M. GAL à
Mme Christèle VERHAEGHE dans le cadre de la
cession au profit de la Commune de VAL DE
REUIL

DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL à Madame Christèle VERHAEGHE

Le Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68.376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, et notamment son article 13,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015, nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1^{er} janvier 2021,

Vu l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n°2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L.321-11 et R.321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention de Réserve Foncière signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Commune de VAL DE REUIL, le 28 juillet 2022, après décision du Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie du 04 avril 2022 et délibération du Conseil Municipal de VAL DE REUIL, du 13 juillet 2022.

Considérant le projet d'acte de vente établi par la S.C.P dénommée « Yann LEGROS et Thomas BRICNET, Notaires Associés », titulaire d'offices notariaux situés à LOUVIERS (Eure), 1 Square Albert Premier, et à VAL-DE-REUIL (Eure) Hôtel d'Entreprises des 4 Soleils, Angle Chaussée du Parc et 14 rue du Pas des Heures, et dont le siège social de ladite S.C.P est situé à LOUVIERS (Eure), 1 Square Albert Premier, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier de Normandie,

Décide :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Madame Christèle VERHAEGHE, Chargée d'Opérations Foncières de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'office notarial susnommé, par lequel ledit Etablissement Public Foncier de Normandie procède à la cession au profit de :

- la Commune de VAL DE REUIL, personne morale dont l'adresse est à VAL DE REUIL (27100), 70 Rue Grande, identifiée au INSEE sous le numéro 212702012,

-de parcelles en nature de terrain sises à VAL DE REUIL (27100), figurant au cadastre comme suit :

Article premier

Sur la commune de VAL DE REUIL (27100), 59 rue Grande, un terrain,

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
BX	1	LES NOES DE LERY	0	40	20
BX	2	LES NOES DE LERY	0	01	34
BX	3	LES NOES DE LERY	0	00	96
BX	4	LES NOES DE LERY	0	00	54
BX	5	LES NOES DE LERY	0	00	31
BX	6	LES NOES DE LERY	0	00	13
BX	7	LES NOES DE LERY	0	00	14
BX	8	LES NOES DE LERY	0	00	24
BX	9	LES NOES DE LERY	0	00	47
BX	10	LES NOES DE LERY	0	00	18
BX	11	LES NOES DE LERY	0	00	55
BX	12	LES NOES DE LERY	0	04	16
BX	13	LES NOES DE LERY	0	00	23
BX	14	LES NOES DE LERY	0	00	56
BX	15	LES NOES DE LERY	0	02	86
BX	16	LES NOES DE LERY	0	00	71
BX	17	LES NOES DE LERY	0	02	71
BX	18	LES NOES DE LERY	0	00	47
BX	19	LES NOES DE LERY	0	99	70
Contenance totale:			01ha 56a 46ca		

Article deuxième

Sur la commune de VAL DE REUIL (27100), 59 rue Grande,
Un terrain.

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
BX	43	59 rue Grande	0	09	98
Contenance Totale :			0ha 09a 98ca		

Article troisième

Sur la commune de VAL DE REUIL (27100), Chemin des coulis,
Un terrain.

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
BX	188	Chemin des coulis	0	00	51
Contenance Totale :			0ha 00a 51ca		

moyennant le prix total de **MILLE DEUX CENT TROIS EUROS ET SOIXANTE CENTIMES TOUTES TAXES COMPRISES (1.203,60 € T.T.C.)**, valable jusqu'au **1^{er} octobre 2024**, se décomposant en valeur foncière pour 1,00 €, auquel s'ajoutent les frais d'acquisition d'un montant de 1.002,00 € et la TVA sur prix total d'un montant de 200,60 €, stipulé payable dans le délai de 45 jours à compter de la signature de l'acte ; passé ce délai, la partie du prix non réglée porterait intérêt au taux légal.

Article 2 : La présente décision est notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à ROUEN,
Le Directeur Général

Signé le 06-06-2024

Notifiée
à Madame Christèle VERHAEGHE

Bon pour acceptation 06-06-2024

Gilles GAL

Christèle VERHAEGHE